



Traité Chekalim

Michna 1 - Chapitre 8

כָּל הַרוֹקִים הַנִּמְצְאִים בִּירוּשָׁלַיִם טְהוּרִים,
חוּץ מִשּׁוֹק הָעֲלִיּוֹן.
דְּבַר רַבִּי מֵאִיר.
רַבִּי יוֹסֵה אוֹמֵר:
בְּשָׂר כָּל יְמוֹת הַשָּׁנָה,
שְׂבָאֲמָצַע טְמֵאִים,
וְשִׁבְצָדִים טְהוּרִים;
וּבְשַׁעַת הָרֶגֶל,
שְׂבָאֲמָצַע טְהוּרִים,
וְשִׁבְצָדִים טְמֵאִים,
שֶׁמִּפְנֵי שֶׁהֵמְעוּטִים מִסְתַּלְקִים לְצַדִּים.

Tous les crachats qui se trouvent dans Jérusalem sont purs, sauf ceux du marché supérieur, telles sont les paroles de Rabbi Méïr. Rabbi Yossé dit : dans le courant de l'année, ceux qui se trouvent au milieu [de la rue] sont impurs ; sur les côtés, purs ; à l'époque des fêtes de pèlerinage, ceux qui sont au milieu sont purs ; sur les côtés, impurs ; car c'est en raison de leur petit nombre qu'ils se tiennent sur les côtés.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions